

MY FITNESS TRAINING
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 500 €
Siège social : Voie Communale N 4
21320 CREANCEY

R.C.S. DIJON 839 167 285

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 09 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le neuf septembre, à 14 heures,
Au siège social, à CREANCEY,

Monsieur GRAILLOT David
Demeurant 2, Petite rue aux Chiens Lieudit Mouillon - 21320 CHATELLENOT

Propriétaire de la totalité des 150 parts sociales de 10 euros chacune, émises par la
Société à Responsabilité Limitée MY FITNESS TRAINING, au capital de 1 500 euros,

Associé unique gérant de ladite société,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES :

- Au changement de la dénomination de la société,
- A la modification corrélative de l'article 3 des statuts,
- Au pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide d'adopter comme nouvelle dénomination sociale, à compter de ce
jour : SPORT ELITE.

En conséquence, la rédaction de l'article 3 des statuts sera désormais la suivante :

« Article 3 – Dénomination sociale

La société prend la dénomination : SPORT ELITE. »

DEUXIEME DECISION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des
présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique
et répertorié sur le registre de ses décisions.

Monsieur GRAILLOT David, associé unique et seul gérant.

